

# **GEOPAL - Comité Technique GEOPAL**

**26 avril 2016 à 9h30**

**Conseil Régional des Pays de la Loire**

**Salle Fontevraud**

## **Compte-rendu**

**Présents :** *liste des personnes présentes en annexe*

**Diffusion :** *partenaires de GEOPAL*

### **RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

#### **1. Contexte introductif : GEOPAL et GIGALIS**

#### **2. Bilan opérationnel 2015**

- 2.1 Les statistiques
- 2.2 Les projets financés
- 2.3 Les groupes de travail
- 2.4 Les actions thématiques

#### **3. Programme Opérationnel 2016**

- 3.1 Eléments budgétaires
- 3.2 Le recensement des projets
- 3.3 Le plan d'actions

#### **4. Programme Stratégique 2016 – 2020**

- 4.1 Pôle Métier « usages et services »
- 4.2 Pôle Métier « stratégie territoriale de l'information géographique en Pays de la Loire »

#### **5. Echanges avec la salle**

#### **6. Présentation du projet ENERGIC-OD**

Annexe 1 : support de présentation général

Annexe 2 : support de présentation de la DREAL sur le GPU

Annexe 3 : support de présentation de la COMPA sur le GPU

Annexe 4 : support de présentation du la DDT 49 sur le GPU

Annexe 5 : support de présentation du projet ENERGIC-OD

## INTRODUCTION

Début de la séance à 9h40.

Maurice PERRION, vice-président régional et président de la commission « territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement » introduit la séance en se présentant : géomètre de formation, il est familiarisé avec l'information géographique ; il a travaillé il y a une dizaine d'années avec M. CHUPIN et M. MURIE sur la numérisation du cadastre en tant que vice-président de l'Association des Maires de Loire-Atlantique.

Il rappelle que le programme GEOPAL a été reconduit dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région 2015-2020 et que le Comité Technique d'aujourd'hui est l'occasion pour lui de dresser le bilan des actions passées et d'évoquer les perspectives futures. Il précise que l'année 2015 a été riche en événements pour l'information géographique :

- la gouvernance du programme a évolué avec l'intégration de GEOPAL au sein du syndicat mixte GIGALIS fin 2015 et en profite pour remercier Mme BARDOUL, directrice du syndicat de sa présence,
- la promulgation de la loi NOTRe renforce le rôle des Régions en tant que « responsable de la coordination au moyen d'une plateforme de services numériques qu'elle anime, de l'acquisition et de la mise à jour des données géographiques de référence nécessaire à la description détaillée de son territoire ainsi qu'à l'observation et l'évaluation de ses politiques territoriales ».

Le programme GEOPAL repose sur une animation efficace et pérenne qui va se matérialiser aujourd'hui par des actions autour de l'urbanisme, de la mise en application du décret anti-endommagement et de l'organisation d'un colloque d'envergure nationale en fin d'année.

Line CHINCHOLE responsable du service Etudes au Secrétariat Général des Affaires Régionales, et référente pour l'information géographique, rappelle l'engagement de l'Etat au sein de GEOPAL depuis 2008. Elle met en avant deux points forts de GEOPAL :

- la communauté de pratiques autour de laquelle GEOPAL est un bon outil pour fédérer les actions entre acteurs et construire des projets ensemble en mutualisant les coûts d'investissements,
- la collaboration entre services de l'Etat, collectivités, établissements publics et associations en particuliers pour 2016 au travers du déploiement du géoportail de l'urbanisme.

Elle poursuit en annonçant que la fusion des gouvernances des deux programmes GEOPAL et SIGLOIRE est aujourd'hui actée avec des lettres de missions du préfet de région en cours d'écriture pour stabiliser cette nouvelle organisation commune et inscrire la participation des services de l'Etat dans les instances de GEOPAL. En complément, une lettre de mission spécifique précise l'implication et le rôle de la DREAL aux côtés du Conseil Régional et de GIGALIS.

En termes de perspectives, GEOPAL orientera également ses actions vers le développement des usages comme souhaité dans le Schéma de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique (SCORAN) pour accompagner les partenaires dans la transition numérique de l'administration et des politiques publiques.

Après un tour de salle pour que chacun se présente, Vincent DESHOUX, animateur du programme GEOPAL remercie les participants de leur venue malgré les conditions de circulation difficiles en ce jour de grève nationale.

Il poursuit en énumérant les différents points prévus à l'ordre du jour.

## 1. CONTEXTE INTRODUCTIF : GEOPAL ET GIGALIS

Eric MURIE présente le positionnement choisi aujourd'hui par l'Etat et la Région pour l'animation de GEOPAL, programme initialement intégré au sein des services du Conseil Régional dans le pôle Information Géographique. Fin 2014, une première expérimentation de l'externalisation a été opérée vers l'Agence Régionale avec l'embauche d'un nouvel animateur pour un contrat d'une année. Puis, fin 2015, sur proposition de l'Etat, il a été décidé de confier l'animation de GEOPAL au syndicat mixte GIGALIS, transfert rendu possible par un changement de statut du syndicat mixte qui prend comme compétence principale l'hébergement d'un centre de ressources sur les infrastructures, les services et les usages numériques.

Un projet de convention est en cours d'écriture entre l'Etat, la Région et le syndicat mixte pour définir le fonctionnement, l'organisation décisionnelle et opérationnelle. Eric MURIE précise que l'Etat n'est pas présent au sein de GIGALIS mais qu'il est prévu que le conseil syndical soit élargi aux membres de l'Etat. En complément, le pilotage exécutif de GEOPAL se fera au sein de la Commission de Concertation Régionale pour l'Aménagement Numérique du Territoire (CCRANT) qui validera le plan d'actions et les moyens de GIGALIS au titre du programme GEOPAL.

D'un point de vue opérationnel, les instances ne changent pas et reposent sur :

- l'équipe projet composée d'Eric MURIE pour la Région et Vincent DESHOUX pour GIGALIS, de Line CHINCHOLE pour le SGAR, Catherine CHAMARD-BOIS, Anne-Cécile SIMON et Yanis SALAH (en contrat d'apprentissage) pour la DREAL,
- le comité technique qui se réunit tous les ans,
- les pôles métiers.

Ingrid BRUGIONI de GéoMayenne demande à avoir des éclaircissements sur l'intégration de GEOPAL à GIGALIS en termes d'enjeux et d'impacts sur la gouvernance.

Vincent DESHOUX répond qu'aujourd'hui il y a une réelle continuité opérationnelle de GEOPAL et que le positionnement à l'Agence Régionale en 2015 puis à GIGALIS dès 2016 n'entrave en rien les actions avec la communauté de pratiques formalisée à ce jour par la convention d'utilisation de la plateforme. Mais, d'un point de vue stratégique, il y a effectivement des articulations à trouver avec les adhérents de GIGALIS qui financent une structure et des actions. Rien n'est écrit, mais cela va se dessiner petit à petit et se formaliser dans une feuille de route.

Sylvie BARDOUL directrice de GIGALIS rappelle les missions et objectifs de GIGALIS qui met en œuvre, exploite et commercialise le réseau régional à très haut débit. GIGALIS désigne à la fois le réseau et la structure porteuse du projet. Il doit également développer une offre de services numériques avec un lien avec GEOPAL pour des services liés à l'information géographique.

Elle poursuit en listant les membres du syndicat : les 5 départements, les principaux établissements de coopération intercommunale (communautés de communes et d'agglomérations). GIGALIS n'a pas vocation à modifier le mode de fonctionnement de GEOPAL mais permet d'assurer un hébergement et un portage juridique du projet.

Vincent DESHOUX précise qu'à l'échelon national, le positionnement des autres plateformes régionales s'oriente soit vers la création d'une structure, soit vers l'intégration d'une structure existante pour trouver des modes de financements complémentaires au CPER.

Ingrid BRUGIONI demande à avoir des précisions sur ce qu'est un centre de ressources ?

Sylvie BARDOUL précise que le centre de ressources GIGALIS doit faire l'état de connaissances sur les infrastructures et la qualité des services autour du numérique. Aujourd'hui, GIGALIS est composé de 8 personnes compétentes sur les métiers des infrastructures, des télécoms et des réseaux. Seul Vincent en tant qu'animateur de GEOPAL est à ce jour fléché sur des actions affectées au centre de ressources. La feuille de route en phase d'écriture va à terme permettre d'étoffer l'équipe.

Christophe NICOLLE de Nantes Métropole analyse l'intégration de GEOPAL au syndicat mixte comme une opportunité pour les collectivités partenaires d'intégrer la gouvernance de GEOPAL tel qu'elles le revendiquaient.

Eric MURIE et Line CHINCHOLE complètent en rajoutant que l'intégration de GEOPAL à la CCRANT favorisera la promotion de ses actions au niveau décisionnel et auprès des élus régionaux des collectivités du territoire.

## **2. BILAN OPERATIONNEL 2015**

### **➤ 2.1 LES STATISTIQUES**

Vincent DESHOUX poursuit avec les statistiques de la plateforme qui illustrent l'impact du programme GEOPAL sur le territoire tant en utilisations classiques (consultations de cartes et de métadonnées) qu'en utilisations plus expertes (téléchargements de données et appels de flux) avec un fort accroissement des connexions depuis la refonte éditoriale du site en juillet 2014.

### **➤ 2.2 LES PROJETS FINANCES**

Vincent DESHOUX détaille les projets financés au titre du programme en 2015 :

#### **➤ Référentiels Géographiques :**

- Géoréférencement du Cadastre Napoléonien : 192 132 € (100 % CR) / prestataire : *NAOMIS*  
Le Département de la Vendée avait déjà réalisé la numérisation du cadastre ; la Région a donc décidé de financer la numérisation des 4 autres départements pour la constitution d'une emprise régionale.
- Orthophotographie régionale 2016 : 327 186 € (50 % CR et 50 % ETAT) / prestataire : *IGN*  
L'opération concerne 4 départements sur 5 et permettra la réalisation d'une vue à 20 cm en licence Open data. En complément, le Département de Loire-Atlantique mène une opération de mutualisation départementale avec Nantes Métropole, la CARENE, Cap Atlantique, le GPMNSN pour la réalisation d'une orthophotographie à 10 cm. Olivier CHUPIN précise que le prestataire devrait être choisi d'ici 3 semaines pour une prise de vue cet été. Les fichiers seront ensuite fournis à l'IGN pour la constitution d'une couverture régionale homogène au pas de 20 cm.
- Mise à jour du SCAN25 : 873,65 € (100 % CR)
- Acquisition des matrices cadastrales : 8 000 € (100 % CR) / bénéficiaire : *DGFIP*  
Vincent DESHOUX précise qu'il ne faut pas hésiter à faire la promotion de cette acquisition régionale qui bénéficie à toutes les strates administratives des collectivités de la région, de la commune au département.

➤ Référentiels Métiers :

- Analyse historique des données du marégraphe de St-Nazaire : 15 000 € (100 % CR) / Bénéficiaire : *SHOM*

L'opération consiste à reconstituer les chroniques numériques des courbes historiques des marégraphes de Saint-Nazaire existantes depuis 1860 pour quantifier les fluctuations du niveau marin. Dans une moindre mesure, quelques marégraphes présents dans l'estuaire de la Loire (Le Pellerin et Nantes) font également l'objet de l'étude.

➤ Portails de services web :

- Hébergement : 15 000 € (100 % Etat) / prestataire : *ALKANTE*  
Catherine CHAMARD-BOIS précise que la prestation est reconduite jusqu'en juin 2017.
- Développement d'outils de gestion de données pour la flore vasculaire : 37 500€ (100 % CR) / Bénéficiaire : *Conservatoire Botanique National de Brest, Antenne de Nantes*

L'opération consiste à participer aux développements informatiques de la plateforme E-Calluna pour mise en conformité avec le standard d'échanges et permettre un moissonnage efficace avec GEOPAL.

➤ Veille, études :

- Co-financement d'une thèse sur la valeur de l'information géographique : 15 000 € (100 % CR)

L'idée est d'identifier le supplément de PIB que l'utilisation de l'information géographique peut apporter à l'économie. La thèse est cofinancée par les Région Alsace, Aquitaine, Nord Pas de Calais, Aquitaine et Pays de la Loire.

Eric MURIE précise qu'en Région, une vingtaine d'entretiens sont programmés avec des acteurs locaux (plateformes locales, collectivités et services de l'Etat) et que l'analyse de ces résultats sur les 5 régions devrait permettre d'approcher un modèle macro-économique qui sera traduit en micro-économie adaptable localement.

Vincent DESHOUX rajoute que lors de la dernière réunion de la commission animation territoriale du CNIG, les résultats d'une étude d'impact d'une infrastructure de données géographiques régionale réalisée en Languedoc-Roussillon ont été présentés : 1 € investi dans la plateforme a généré 3,5 € de bénéfices chez les partenaires. La méthode développée sera reproductible et adaptable aux autres territoires.

- 3 diagnostics collectifs de master IGARUN : 900 € (100 % CR)

L'objectif vise à apprécier les usages de la plateforme au travers de 3 cas thématiques : les trames vertes et bleues, l'érosion/submersion marine et le foncier en zone littorale. Un retour sera prévu vers les partenaires.

Le coût total des opérations 2015 s'élève à 1 367 777 € avec un financement pluriannuel du programme GEOPAL de 611 592 € soit 45 %. L'IGN a participé pour 29 % mais a obtenu un accord de subvention FEDER de 190 368 € pour la réalisation de l'orthophotographie 2016. La part de financement de cette opération pour le Conseil Régional et l'Etat va donc diminuer et fera l'objet d'un avenant qui sera signé cette année avec l'IGN.

Eric MURIE précise qu'il s'agit de la première opération faisant l'objet d'une subvention FEDER dans la nouvelle programmation et encourage les partenaires à ne pas hésiter à faire des demandes de subvention FEDER dans le cadre de la politique de soutien aux usages numériques.

### ➤ **2.3 LES GROUPES DE TRAVAIL**

Vincent DESHOUX énumère les cahiers des charges GEOPAL ayant fait l'objet d'une mise à jour en 2015. Concernant l'eau potable, Christophe NICOLLE pose la question du portage au niveau national, la collectivité qu'il représente étant régulièrement confrontée à des entreprises de travaux qui ont des stratégies nationales et pour lesquelles un cahier des charges régional est insuffisant.

Vincent DESHOUX répond que le modèle GEOPAL repose sur un modèle à plat contrairement au modèle en cours d'approbation à la COVADIS, mais que dans le cadre des discussions préalables à l'élaboration de ce standard, ils ont été pris en compte. Se pose aujourd'hui la question des objets et attributs descriptifs déclarés obligatoires d'un côté et optionnels de l'autre. L'harmonisation est à rechercher.

Le groupe de travail « Référentiel à Très Grande Echelle » fonctionne bien avec deux réunions en 2015 essentiellement autour du partage de connaissances en lien avec les travaux du CNIG et du partage de bonnes pratiques.

Le groupe de travail « Base de Données des Lieux Publics » se réunit également régulièrement avec un rythme de mise à jour semestriel.

### ➤ **2.4 LES ACTIONS THEMATIQUES**

Vincent DESHOUX poursuit par l'énumération des actions thématiques.

- L'Occupation des Sols Grand Echelle - OCS GE

C'est une nomenclature nationale qui fait l'objet de production d'une base de données locale lorsque des partenariats sont entrepris avec l'IGN pour un co-financement. En Pays de la Loire, l'absence de couverture régionale a favorisé la contractualisation de GEOPAL avec l'IGN pour la production sur la base de l'orthophotographie régionale 2013.

La nomenclature différencie les usages et les couvertures ce qui pour un même zonage cartographié permet de produire deux analyses distinctes et complémentaires. La production est soit assurée en régie par la Direction Nord-Ouest à Nantes ou sous-traitée à des prestataires avec le suivi d'IGN Conseil. C'est le cas pour la réalisation des départements de la Mayenne, du Maine-et-Loire et de la Vendée. Les livraisons vont s'échelonner jusqu'à la fin de l'année 2016.

Vincent DESHOUX précise que la non-différenciation des usages 235 (productions primaires, secondaires et usages résidentiels) fera l'objet d'une expérimentation qui sera réalisée à l'été 2016 par la DREAL et les DDT par exploitation des fichiers fonciers et des cartes des zones d'activités. Il devrait donc bien y avoir à terme une cartographie régionale de l'occupation des sols permettant de différencier ces trois usages.

Enfin, une mise à jour sur la base de l'orthophotographie régionale 2016 sera à l'étude.

- Le géoréférencement du cadastre napoléonien

La prestation qui sera achevée fin 2016 consiste à récupérer les planches qui ont été numérisées localement par les services des archives départementales pour les géoréférencer, les détourer puis les assembler de façon à produire une image continue sur les communes, les départements puis la région. Les données de la Vendée sont aujourd'hui disponibles sur la plateforme [www.geopal.org](http://www.geopal.org).

- La Biodiversité

Les actions sont formalisées au sein d'un groupe de travail très actif qui alimente des bases de données régionales déposées sur la plateforme [www.geopal.org](http://www.geopal.org).

- Les Etablissements Recevant du Public – ERP

Il s'agit d'un projet national porté par l'IGN qui développe une plateforme collaborative que les territoires doivent alimenter selon les spécifications d'une nomenclature unique et co-construire sous le mode AGILE. En Pays de la Loire, deux réunions ont permis aux partenaires d'apprécier la plateforme technique proposée et de se positionner sur le projet. A ce jour, aucune action n'est fermement engagée dans ce sens sachant qu'une passerelle doit également être trouvée avec la base de données des Lieux Publics.

- Le Géoportail de l'Urbanisme – GPU

- Présentation de Catherine CHAMARD-BOIS de la DREAL.

Avec la Loi Alur, une ordonnance de 2013 prévoit la mise en place du géoportail de l'urbanisme qui doit offrir aux citoyens l'accès aux orientations et règles d'urbanisme (zonages et règlements des DU et servitudes d'utilités publiques) sur l'ensemble du territoire français. Sa mise en place répond à 3 enjeux :

- contribuer à la démocratisation et à l'égalité des territoires en termes d'accès à l'information,
- transposer la directive INSPIRE,
- faciliter l'action des acteurs de l'urbanisme.

La mise en place sera échelonnée et progressive, avec pour la région des Pays de la Loire, une grande majorité des DU déjà numérisé au format CNIG. Les obligations concernent tous nouveaux documents ou les DU faisant l'objet d'une révision. Les enjeux sont considérables dans le contexte de regroupement de communes et de déploiement de PLUi. Dès le 01/01/2020, les DU devront être accessibles en lignes pour être opposables.

Concernant les SUP détenues par l'Etat, les consignes de numérisation sont en cours de définition au niveau national avant application localement. La DREAL Pays de la Loire et les DDT(M) sont en ordre de marche.

- Présentation d'Aurélié SOYER de la COMPA.

La communauté d'Agglomération a été contactée en avril 2014 pour être invitée à participer au groupe « accompagnement technique et organisationnel » dans le cadre de la mise en place du GPU pour définir les mécanismes d'alimentation du géoportail. La COMPA dispose en 2015 de 29 PLU numérisés pour 29 communes.

Une première phase-test a concerné 4 communes avant d'être généralisée avec plusieurs scénarii reposant sur un accompagnement plus ou moins soutenu des communes par la COMPA et la DDTM.

Outre les difficultés et le travail liés aux spécificités du fichier ZIP et à son contenu, le bilan laisse présager un accompagnement indispensable des communes par la COMPA.

Avec la sortie récente de la seconde version du GPU, la généralisation de l'expérimentation aux autres communes sera réalisée prochainement.

- Présentation de Simon HAVARD de la DDT du Maine-et-Loire.

Dans l'alimentation du GPU, les services déconcentrés de l'Etat vont intervenir de plusieurs manières :

- information et conseil, validation et communication des droits d'accès auprès des collectivités territoriales,
- livraison des SUP dont elles sont gestionnaires,
- organisation de la livraison des SUP auprès des autres gestionnaires.

Aujourd'hui, les DDT(M) ont assuré la conversion des DU au format CNIG 2013 et doivent transmettre ce stock aux collectivités territoriales. Ce sont donc ces dernières qui doivent s'organiser pour assurer la numérisation, le contrôle de la numérisation des DU et leur gestion (modification, révision) avant publication sur le GPU.

Les DDT(M) livreront également la fiche de métadonnées associée au DU. L'inconnu réside aujourd'hui dans la capacité des collectivités territoriales à gérer la mise à jour des DU. L'accompagnement par les services déconcentrés doit donc être fort avec une période de sensibilisation à mettre en œuvre avant la livraison des comptes aux autorités compétentes. Chaque DDT(M) s'adaptera au contexte local des départements.

Catherine CHAMAD-BOIS précise qu'une information systématique sur l'obligation de mettre les DU sur le GPU est déjà réalisée dans le cadre du porté à connaissance.

La seconde version du site est ouverte depuis le 15/04.

Stéphane RENOU demande si les données sont historisées. Catherine CHAMARD-BOIS répond que ce n'est pas prévu par le GPU et que c'est peut-être un rôle que devrait proposer le portail GEOPAL.

### 3. PROGRAMME OPERATIONNEL 2016

**Maurice PERRION fait une mise au point sur sa situation d' élu de terrain et sur sa situation professionnelle au regard de son rôle dans le cadre de GEOPAL : il a ainsi démissionné de son poste de président de la commission « aménagement du territoire » de la COMPA et envisage d'ici cet été de prendre sa retraite pour lâcher son activité de gérant d'une société de géomètre. Il n'y aura donc pas de conflit d'intérêt lors de l'attribution des subventions régionales au titre du FEDER.**

#### ➤ 3.1 ELEMENTS BUDGETAIRES

Vincent DESHOUX détaille le budget de GEOPAL composé :

- du budget total inscrit au CPER 2015-2020 de 850 000 € réparti à parité entre l'Etat et le Conseil Régional représentant 71 000 € par an et par entité,
- et du budget « Information Géographique » du Conseil Régional de 265 000 € pour 2016.

#### ➤ 3.2 LE RECENSEMENT DES PROJETS

Comme les années passées, un recensement des projets a été réalisé, non pas pour identifier les projets pouvant être subventionnés, mais bien pour inventorier les axes de travail des partenaires et mettre en œuvre des actions d'accompagnement fléchées notamment au travers des pôles métiers ou d'autres actions à construire ensemble. La liste des projets recensés est disponible en annexe 1.

Catherine CHAMARD-BOIS précise que l'intérêt de ce recensement est aussi de partager ce qui se fait sur le territoire régional pour alimenter les réflexions de la communauté de pratiques et formaliser des actions. C'est le cas notamment pour le pôle métiers « Référentiel Très Grande Echelle ».

Ingrid BRUGIONI précise qu'il est difficile de remonter des projets puisque les actions du niveau départemental concernent essentiellement de la coordination entre le niveau départemental et le niveau régional.

### ➤ **3.3 LE PLAN D' ACTIONS**

Vincent DESHOUX liste les différents pôles métiers qui se sont réunis ou vont se réunir en 2016. Il cite notamment le nouveau pôle métiers « Outils libres » dont le compte-rendu est en ligne sur la plateforme [www.geopal.org](http://www.geopal.org) et dont les actions à formaliser peuvent revêtir plusieurs directions à condition que les partenaires acceptent de s'investir à hauteur de leurs besoins.

Le pôle métier « Littoral » est réactivé dans le cadre du projet OR2C « Observatoire Régional des Risque Côtiers » porté par l'Université de Nantes et le Conseil Régional pour coordonner les actions locales des observatoires littoraux.

Par ailleurs, le pôle métier « Biodiversité » continue à se réunir régulièrement autour d'une animation régionale assurée par le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de Loire dont le représentant Emmanuel Le Heurteux est présent.

Le plan d'actions comprend également des acquisitions régionales dont il faudra discuter et des actions d'animation notamment au travers :

- des relations avec le niveau national (CNIG et AFIGEO) pour la veille technique et juridique,
- de la participation aux animations locales : Géo Vendée, Géo Anjou, Géo Mayenne, etc.,
- des actions d'accompagnement des projets locaux.

Enfin, Vincent DESHOUX présente le projet d'organisation d'un colloque national en Pays de la Loire en collaboration avec l'AFIGEO : « les rencontres des dynamiques régionales » prévues le 17 et 18 novembre au palais des congrès de la Baule. Ce sera l'occasion de promouvoir la richesse de l'organisation régionale en Pays de la Loire et de partager et soutenir les expériences et initiatives locales.

## 4. **PROGRAMME STRATEGIQUE 2015 - 2020**

Vincent DESHOUX présente les deux axes structurants au travers de deux nouveaux pôles métier dont les feuilles de routes seront à formaliser lors des premières réunions qui sont prévues avant l'été.

### ➤ **4.1 POLE METIER « USAGES ET SERVICES »**

L'idée directrice est de développer des services pour :

- d'une part mieux identifier et valoriser les usages réalisés à partir des données financées et mutualisées dans le cadre du programme GEOPAL,
- et d'autre part apporter des solutions techniques et organisationnelles aux partenaires pour la mise en œuvre de leurs projets géomatiques.

Il s'agit donc de définir une stratégie de développement de la plateforme pour passer d'une plateforme « catalogage / visualisation / diffusion » à une plateforme plus collaborative davantage orientée usages et traitement à la demande en favorisant l'urbanisation avec les outils nationaux.

Un lien très étroit existe avec le second pôle métier.

### ➤ **4.2 POLE METIER « STRATEGIE DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE EN PAYS DE LA LOIRE »**

La question sous-jacente à ce nouveau pôle métier est d'identifier et de formaliser des axes de complémentarité entre GEOPAL, les niveaux départementaux et les niveaux des agglomérations. Aujourd'hui, l'Infrastructure de Données Géographiques (IDG) régionale GEOPAL ne fonctionne qu'en réseau avec des relais départementaux (GéoVendée, GéoMayenne, GéoAnjou et/ou les conseils départementaux) et dans une moindre mesure les agglomérations. Mais la répartition des rôles est tacite et elle a vocation à être formalisée pour asseoir une véritable stratégie territoriale régionale autour de l'information géographique. Le rôle de coordination de la Région affirmé dans la loi NOTRe doit prendre toute son importance dans ce cadre.

## 5. ECHANGES AVEC LA SALLE

Ingrid BRUGIONI demande à avoir une réunion assez rapidement dans le cadre du pôle métiers sur les standards autour de l'eau et plus généralement pose la question de la planification et de la priorisation des pôles métiers.

Vincent DESHOUX répond que les pôles métiers ne fonctionnent qu'avec l'implication et à la demande des partenaires. Les priorités sont donc établies en fonction des besoins remontés. Une réunion du pôle métier sur les réseaux d'eau est donc possible fin mai-début juin.

Christophe NICOLLE pose la question de l'avancement de la Représentation Parcelle Cadastre Unique et de l'implication de GEOPAL dans le suivi du processus.

Eric MURIE répond qu'une réunion initialement prévue le 28/04 avec l'IGN et la DGFIP pour le démarrage sur la Loire-Atlantique a été annulée.

Anne SAMICA précise que l'annulation fait suite à des difficultés rencontrées par l'IGN dans la phase de production et de pré-généralisation de la méthode à l'échelle départementale, notamment pour le département test de l'Ille-et-Vilaine, actuellement en phase de vérification par la DDFIP. Des décalages importants ont obligé à une révision du calendrier qui sera annoncé courant juin. Le démarrage de la Loire-Atlantique est donc en attente.

Christophe NICOLLE rappelle que les collectivités territoriales ont participé largement au financement de la numérisation du cadastre et qu'il serait normal qu'elles soient associées, qui plus est au regard des nombreux usages reposant sur son utilisation quotidienne.

Thierry BLOUIN précise que la communication autour de ce projet revient à la DGFIP et que l'IGN est certes très concerné par le sujet, mais ne peut pas communiquer. L'association des collectivités est bien évidemment primordiale.

## 6. PRESENTATION DU PROJET ENERIG-OD

Erwan BOCHER rappelle le contexte du projet ENERIG OD (European Network for Redistributing Geospatial Information to user Communities) : il s'agit d'un projet européen qui a démarré en région Pays de la Loire à l'initiative de GEOPAL. Ce projet de recherche et d'application s'intéresse à l'utilisation et la capitalisation des données ouvertes avec pour objectif de construire un hub (une plateforme) à l'échelle européenne pour rediffuser ces informations open-data. Il est coordonné par un laboratoire italien et fédère 15 partenaires publics et privés.

Ce hub se matérialisera par une solution technologique et par des inflexions sur les standards actuels pour qu'ils puissent ingérer la grosse quantité de données disponibles aujourd'hui sur les

plateformes open-data. Ce hub est ensuite divisé en sous-hub nationaux et en France, c'est le BRGM qui pilote le projet.

Dix applications métiers vont être développées autour de ce hub pour démontrer l'intérêt de la donnée ouverte, dont quatre sont développées en France :

- la société Alkante travaille sur des standards pour collecter de la donnée à partir de capteurs,
- le BRGM coordonne un projet autour de l'analyse l'évolution du trait de côte à partir d'informations recueillies par les citoyens,
- la société Depth travaille sur des services de géolocalisation des défibrillateurs (Proxisanté).

La quatrième concerne le projet porté par le CNRS et l'IFSTTAR autour d'une application de production de cartes de bruit avec une méthode d'acquisition in situ alimentant en continu une carte collaborative (projet OnoMaP).

Judicaël PICAUT poursuit en illustrant l'intérêt grandissant des collectivités à réduire les nuisances liées au bruit, notamment en milieu urbain pour répondre à l'obligation européenne de produire des cartes du bruit pour informer la population. Traditionnellement, les cartes du bruit sont réalisées à partir de modélisation avec des tendances reposant parfois sur des données pas toujours fiables. Dans le cadre du projet ENERGIC-OD, l'originalité de la démarche consiste à utiliser le citoyen comme vecteur de la mesure du bruit à partir de son smartphone et à les croiser avec d'autres sources de données comme les capteurs divers. Il est nécessaire de qualifier la mesure et de développer des méthodes d'interpolation originales multi-échelle basées sur des cycles à différents instants de la journée.

A partir de la mesure effectuée avec un smartphone, les données sont directement visualisables sous forme d'indicateurs puis transmises à un serveur qui génère d'autres indicateurs publiés sur internet pour constituer la carte du bruit.

A terme, il est également prévu de produire des cartes d'exposition au bruit selon les seuils normatifs.

Actuellement, l'application est en cours de validation avec les acousticiens.

La réussite du projet repose sur la motivation des citoyens à mesurer le bruit. La participation des collectivités et services de l'Etat est donc primordiale pour la promotion de l'application auprès de la population, avec pourquoi pas des jeux participatifs.

Erwan BOCHER précise que d'ici la fin de l'année, des collectivités seront invitées à tester et expérimenter l'application pour conforter le dispositif actuellement conçu. Il fait donc appel à la communauté GEOPAL pour constituer une groupe d'utilisateurs avec des tests prévus dès octobre 2016.

Christophe NICOLLE propose d'intégrer une phase de test avec une carto-party dans la DIGITAL WEEK qui se déroule du 15 au 25 septembre à Nantes. A Nantes Métropole, les élus sont sensibles aux démarches participatives.

Gilles DELAUNAY pose la question de l'objectivité des mesures. Judicaël PICAUT répond que les communes de plus de 100 000 habitants qui ont aujourd'hui l'obligation de réaliser des cartes du bruit n'offrent pas aux citoyens les moyens de comprendre ces cartes issues de modélisation. Avec ce projet de carte collaborative, le citoyen est au cœur du système.



En complément, Erwan BOCHER précise que les données récoltées seront analysées et triées avant publication des cartes pour éviter par exemple que des groupes de pression s'organisent localement pour effectuer une série de mesures subjectives.

Thierry Blouin demande s'il est prévu que les données soient publiées en 3D pour tenir compte des étages. Judicaël PICAUT répond que dans un premier temps, seules les mesures réalisées en extérieures seront prises en compte et qu'il est donc délicat de modéliser en 3D. Erwan BOCHER complète en précisant que les standards d'aujourd'hui ne sont pas prévus pour faire de la représentation en 3D.

Fin de la séance à 12h45.

### ANNEXE : LISTE DES PERSONNES PRESENTES

	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>STUCTURE</b>
1	ACQUITTER	Jean-Luc	IGN
2	BARA	Guy	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE
3	BARDOUL	Sylvie	GIGALIS
4	BENOIST	Vincent	PNR LOIRE ANJOU TOURAINE
5	BERTHONNEAU	Michel	CC DU CHOLETAIS
6	BLOUIN	Thierry	IGN
7	BOCHER	Erwan	LAB-STICC (CNRS UMR 6285)
8	BONAREK	Laurent	DDT 53
9	BRUGIONI	Ingrid	CD 53
10	BUSSON	Philippe	DDT 53
11	CARREZ	Anne	SDIS 44
12	CHAMARD-BOIS	Catherine	DREAL PAYS DE LA LOIRE
13	CHAPILLON	Aymeric	CC SUD-ESTUAIRE
14	CHÂTEAU	Pascaline	CC LOIRE ET SILLON
15	CHINCHOLE	Line	SGAR
16	CHUPIN	Olivier	CD 44
17	CLEMENT	Olivier	FRC PAYS DE LA LOIRE
18	COCAUD	Joris	ETUDIANT MASTER 1 IGARUN
19	D'ARGENTRE	Magali	CD 53
20	DELAUNAY	Gilles	CD 49
21	DESHOUX	Vincent	GIGALIS
22	DOMALAIN	Jean-Paul	DDT 72
23	DOUMANGE	François	SDIS 49
24	DUBILLOT	Florent	ETABLISSEMENT PUBLIC DU MARAIS POITEVIN
25	DURAND	Bénédicte	CARENE
26	GERAUT	Pascal	DREAL PAYS DE LA LOIRE
27	GRELLIER	Aurélien	CD 53
28	GUILBAUD	Jérémy	CD 85
29	HACHON	Sandrine	CARENE
30	HAVARD	Simon	DDT 49
31	HEBERT	Solène	CC DES PORNIC

32	HUE	Stéphane	CA SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT
33	JACQ	Joëlle	DDTM 44
34	JUTEAU	Mary	ANGERS LORE METROPOLE
35	KERGUILLEC	Riwan	OSUNA
36	LANG	Xavier	CAP ATLANTIQUE
37	LE CORRE	Marion	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT PAYS DE LA LOIRE
38	LEGEAY	Claude	DDTM 85
39	LEHEURTEUX	Emmanuel	CEN PAYS DE LA LOIRE
40	MOISY	Julien	CD 49
41	MURIE	Éric	REGION PAYS DE LA LOIRE
42	NICOLLE	Christophe	NANTES METROPOLE
43	PERRINELLE	Clémentine	CA SAUMUR LOIRE DEVELOPPEMENT
44	PERRION	Maurice	REGION PAYS DE LA LOIRE
45	PICAUT	Judicaël	IFSTTAR
46	QUILLET	Etienne	ETUDIANT MASTER 1 IGARUN
47	RENOU	Stéphane	SYLOA
48	RIVIERE	Antoine	EPTB SEVRE NANTRAISE
49	ROBIN	Marc	IGARUN - UMR LETG
50	ROLLO	Nicolas	IGARUN
51	SAMICA	Anne	IGN
52	SCHMIDT	Thierry	AIR PAYS DE LA LOIRE
53	SEIGNEURET	Cédric	GEO VENDEE
54	SIMON	Anne-Cécile	DREAL PAYS DE LA LOIRE
55	SOYER	Aurélie	COMPA
56	TERME	Philippe	DREAL PAYS DE LA LOIRE
57	TIJOU	Philippe	DDT 49
58	URVOY	Elise	CARENE
59	ZAMANSKY	Thomas	DREAL PAYS DE LA LOIRE